

# Élections 2015 DÉPARTEMENTALES

**Les 22 et 29 mars 2015  
auront lieu les premières  
élections départementales.  
Par rapport aux élections  
cantonales précédentes,  
les électeurs-trices vont tou-tes  
voter en même temps  
sur des cantons deux fois  
plus grands qu'aujourd'hui  
et pour un binôme  
de deux candidat-es :  
une femme et un homme.  
C'est-à-dire que nous passerons  
de 4 055 cantons renouvelés  
par moitié tous les 3 ans  
à 2 054 cantons renouvelés  
en totalité en 2015...  
puis tous les 6 ans.**



M

A

R

S

2

0

1

5

## Un nombre de canton divisé par deux, et deux candidat-es par canton

**A**vec les modifications effectuées sur ce scrutin, ce ne sera plus un-e titulaire et un-e suppléant-e qu'il faudra présenter par canton, mais un binôme paritaire de titulaires ainsi qu'un binôme paritaire de suppléant-es.

**Autrement dit, en 2015**, nous présenterons sur les cantons un binôme de deux candidat-es, une femme et un homme, lequel-les auront chacun-e,

un-e suppléant-e du même sexe (soit en tout 4 108 titulaires et 4 108 suppléant-es paritaires)!

**Nous sommes loin de notre objectif écologiste** qui consiste à supprimer l'échelon départemental pour favoriser les échelons communautaire et régional et réduire le mille-feuille administratif; mais ce système, qui n'est pas celui que nous souhaitons, à savoir la proportionnelle, permet malgré tout de respecter la parité de résultat.

**Pour le dépôt des candidatures**, rien de plus facile: un formulaire par binôme titulaire, un formulaire par binôme suppléant.

**Idem pour les mandataires**, un seul suffit par binôme bien qu'une association de financement pour tout un département soit une solution préférable. Vous serez invités par votre région à réfléchir à votre organisation très prochainement.

## Quel sera le rôle du nouveau Conseil départemental ?

**B**eaucoup de choses devraient changer (en attendant le vote définitif du deuxième volet de la réforme territoriale portant sur les compétences).

**Toutes les questions autour des transports** pourraient échoir dorénavant ou progressivement aux Conseils régionaux (routes, ports, transports collectifs), les collègues jusqu'à maintenant gérés à cet échelon seraient également entre les mains des Régions.

**Les questions sociales** seront, elles, toujours gérées départementalement (sauf dans le cas de certaines métropoles). La culture et le sport bénéficieraient d'une compétence partagée.

## Qui peut être candidat-e et comment ça se passera en mars 2015 ?

**D**ans l'attente d'une nouvelle modification, voire d'une suppression totale de ce scrutin, les règles sont restées les mêmes que lors des dernières Cantonales: pour pouvoir se présenter à ce scrutin, il faut avoir 18 ans révolus au 22 mars 2014 (jour du scrutin); la nationalité française; jouir de ses droits civiques et avoir satisfait aux obligations du service

national; être inscrits sur la liste électorale du département où l'on se présente (ou prouver qu'on y vit ou qu'on y paie des impôts); et bien entendu, on ne peut être candidat-e que dans un seul canton.

**Pour se qualifier au second tour**, il faudra faire un score supérieur à 12,5 % des inscrit-es ou, à défaut, arriver premiers ou seconds lors du premier tour.

**On peut également se faire élire au premier tour** à condition d'obtenir 50 % des exprimés représentant 25 % des inscrits.

**Attention:** les binômes ne pourront pas être modifiés entre les deux tours !

## Divisés par deux ET redécoupés !

**C**ette nouvelle loi implique un nouveau découpage. Aussi, nous avons mis en place un groupe de travail et recruté un spécialiste des données électorales au sein du service élections pour étudier notre poids électoral au cas par cas.

**Cette étude et les outils** mis en place pour y parvenir sont dès à présent à la disposition des Secrétariats régionaux d'EÉLV, que vous êtes cordialement invités à contacter pour toute demande d'information supplémentaire.

**Cette étude** nous permettra de connaître également le potentiel électoral de notre mouvement canton par canton. Aussi, lorsque vous choisirez vos candidat-es, vous devrez veiller à ce que la parité soit également respectée en fonction de nos potentiels résultats.

## Retour sur 2011 ...

**E**n 2011, sur 2026 cantons renouvelés, Europe Écologie Les Verts avait présenté 1 172 candidat-es, 32 avaient été élu-es portant à 46 le nombre de conseiller-es généraux-ales EÉLV en

France (pour mémoire: 14 élu-es en 2004 et 15 en 2008).

**Le score obtenu par EÉLV** était de 8,2 % sur tout le pays mais surtout de 12,1 % sur les 1 172 candidat-es présentés; nous avons donc doublé le

nombre d'élu-es mais aussi gonflé le nombre de voix, puisqu'en 2011 nous obtenions 752 992 voix contre 502 142 en 2004.

## ... pour mieux appréhender 2015

**L**e Conseil fédéral des 11 et 12 octobre 2014 a voté une motion de cadrage départementale qui est à votre disposition auprès de vos Secrétariats régionaux. Elle invite les militant-es et les instances locales à travailler sur une dynamique de "Fabriques citoyennes écologistes et solidaires".

**Ces fabriques** permettront à nos militant-es – ainsi qu'à celles et ceux de nos partenaires locaux et aux citoyen-nes qui souhaiteront s'investir dans cette campagne – de travailler de concert pour porter un programme représentatif des valeurs défendues par l'écologie et des attentes de la population du département concerné.

**Ces fabriques seront ouvertes** à tou-ttes et permettront à chacun-e de s'exprimer pour participer à la réflexion écologiste et citoyenne. Des outils seront fournis à chaque département pour rendre vos travaux plus faciles (site internet, logo, etc.), et pour que cela soit lisible et cohérent nationalement, nous communiquerons régulièrement sur vos travaux et nous vous aiderons à les mener à bien en vous fournissant les données, outils et contenus dont vous aurez besoin. Tout ce qu'il faut pour rendre cette nouvelle aventure pertinente et efficace.

**Lorsque les stratégies auront été arrêtées**, lorsque les candidat-es auront été choisi-es, ils-elles auront la possibilité d'ouvrir un site internet à partir de la mi-novembre – site

qui sera alimenté par les candidat-es, les instances locales, les équipes de campagne et les fabriques. Le siège national d'EÉLV vous proposera des contenus facultatifs pour vous aider à étoffer vos sites locaux.

**Par ailleurs, des documents papier imprimés** seront proposés par le Secrétariat national, notamment un 4 pages programmatique générique et des tracts thématiques ciblés (avec verso commun et recto personnalisable localement).

**Enfin, des gabarits de maquettes R.39** avec plusieurs axes créatifs répondant aux critères fixés par le Code électoral – affiches, circulaires-professions de foi, bulletins de vote – seront mis à la disposition de tou-ttes les candidat-es qui le souhaitent.

# Élections DÉPARTEMENTALES

22 et 29 mars 2015

## Questions pratiques

**A** fin de simplifier les échanges, les Secrétariats régionaux désigneront des référent-es élections dans chaque département (au maximum deux), qui seront inscrit-es, en plus des mandataires, sur une liste de discussion dédiée aux questions concernant le suivi juridique et administratif des campagnes. Ces référent-es élections seront invité-es à lister les questions des candidat-es et de leurs équipes de campagne pour y apporter des réponses grâce à leur connaissance des élections, à une FAQ (foire aux questions) consacrée aux élections départementales qui sera mise en place sur le site national

ou via la liste de discussion dédiée. Une liste de diffusion sera également mise en place à l'attention des candidat-es, elle permettra à l'équipe du siège de transmettre toutes les informations utiles pour réussir au mieux vos campagnes.

**Comme indiqué dans les statuts** de notre parti et précisé dans la note de cadrage votée par le Conseil fédéral d'octobre 2014, les stratégies et les noms des candidat-es seront décidés à l'échelon local (département ou région selon les cas choisis par les instances régionales).

**Quand les stratégies** puis les candidatures auront été validées, les Secrétariats régionaux seront invités à

notifier les stratégies choisies ainsi que les informations concernant les candidat-es (noms, prénoms, coordonnées personnelles) dans une interface de saisie qui permettra au service élections du Secrétariat national de connaître plus rapidement et efficacement les statistiques de ces élections (nombre d'accords, nombre de candidatures déposées).

**Un suivi des publications** des candidat-es sera également mis en place et valorisé par le service élections via une page sur le site national et un compte Twitter dédié : @EELVElections.

LE SERVICE ÉLECTIONS  
D'EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Novembre 2014  
[elections@eelv.fr](mailto:elections@eelv.fr)